

Objectifs :

Cette formation SST initiale prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

Public concerné et prérequis :

Tous les salariés en application du code du travail

Qualification des intervenants :

Moniteurs SST à jour de leur Maintien/Actualisation des Compétences (MAC)

Le formateur a obligatoirement une activité pratique dans le domaine des premiers secours (sapeur pompier, secouriste, infirmier(e)...) et possède une expérience sur le terrain.

Moyens pédagogiques et techniques :

Plus de 600m² de locaux, avec de nombreuses mises en situations possibles (Escaliers, ascenseur, sous-sol, bureau, stockage, salle de restauration. Un PC Sécurité dédié. Un système de vidéoprotection avec plus de 10 caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc.

Des parcours de ronde de plus de 300 m en extérieur

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Documents supports de formation projetés.

Exposés théoriques

Etude de cas concrets

Quizz en salle

Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation SST obligatoire (sauveteur secouriste du travail) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.

Durée, effectifs :

14 heures.

10 stagiaires.

Programme :

Le programme est similaire à celui du PSC 1 pour ce qui concerne la prise en charge des victimes, mais le SST est surtout formé aux risques liés à son activité.

Rechercher des risques persistants en entreprise. Le SST doit prévenir les risques de suraccident, en particulier en cas d'électrification, d'incendie, d'atmosphère toxique...

Alerter ou faire alerter les secours spécialisés, et leur transmettre les informations nécessaires et suffisantes pour qu'ils puissent organiser leur intervention.

Établir un premier bilan de l'état de la victime et de ses fonctions vitales.

Pratiquer les gestes d'urgence capables d'éviter une aggravation de son état, voire même de l'améliorer, dans les cas où la victime :

- s'étouffe ou saignement abondamment,
- se plaint de brûlures,
- se plaint, elle ne peut effectuer certains mouvements,
- présente une plaie grave,
- se plaint de sensations pénibles et/ou présentes des signes anormaux,
- ne répond pas, elle respire,
- ne répond pas, elle ne respire pas.

Modalités d'évaluation des acquis :

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST.

A l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, d'une durée de validité de 24 mois, sera délivré au candidat qui a fait l'objet d'une évaluation favorable.

Sanction visée :

certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, d'une durée de validité de 24 mois, sera délivré au candidat qui a fait l'objet d'une évaluation favorable.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Feuille ou carnet
Stylo
clef USB pour les supports de cours

Délais moyens pour accéder à la formation :

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les personnes en situations d'handicap feront l'objet d'une étude au cas par cas sur les modalités de participation ou l'impossibilité d'adaptation (Utilisation d'une arme, etc.)

Accessible aux PMR (personne à mobilité réduite)

Taux de réussite à la formation :

100%

Taux de satisfaction de la formation :

100%

Tarif :

160,00 €